

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 27 mars 2017

#Rennes2030

Recensement des arbres remarquables

**Sommaire**

- Communiqué de presse
- Formulaire

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 27 mars 2017

#Rennes2030

Recensement des arbres remarquables

Jusqu'au 15 mai 2017

Dans le cadre de Rennes 2030, démarche participative autour de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de Rennes, les Rennais sont invités à signaler les arbres remarquables situés sur l'espace public et privé. Les Rennais peuvent signaler un arbre remarquable en remplissant un formulaire, mis à disposition dans les mairies de quartier, ou en se rendant sur le site rennes2030.fr.

Au cours de cet inventaire participatif du patrimoine arboré de la ville, chacun peut demander à inscrire un arbre qu'il juge exceptionnel par son essence, par sa forme, ses dimensions, son âge ou son histoire. De la même façon que pour le patrimoine bâti, il s'agit d'identifier les spécimens les plus exceptionnels et de leur garantir une protection au titre des espaces boisés classés ou des espaces d'intérêt paysager inscrits dans le futur PLU.

Le calendrier de l'opération

Les Rennais peuvent inscrire des arbres à l'inventaire jusqu'au 15 mai 2017. La Direction des jardins et de la biodiversité de la Ville de Rennes, accompagnée d'un expert, examinera ensuite chacun des arbres signalés afin d'établir la liste définitive des arbres remarquables inscrits au PLU. En septembre 2017, une restitution de cette démarche d'inventaire participatif sera proposée aux Rennais dans le cadre d'un temps fort Rennes 2030.

Pratique→ Rennes2030.fr

Formulaire

SIGNALEZ VOTRE ARBRE REMARQUABLE



Acteurs de la biodiversité, ils participent à la beauté de notre paysage quotidien et signent l'identité de notre territoire. Ils sont beaux, majestueux, indispensables. Certains ont joué un rôle dans l'histoire. Ce sont les arbres remarquables, des arbres de qualité, en bonne santé.

Au même titre que les bâtiments, les arbres remarquables font partie intégrante de notre patrimoine, mais leur repérage est moins aisé. En participant à leur recensement, vous nous permettrez de sélectionner les exemplaires les plus exceptionnels et de leur garantir un dispositif de protection au titre des espaces boisés classés ou des espaces d'intérêt paysager dans le futur Plan Local d'Urbanisme de Rennes. Pour ce faire, **adressez-nous vos demandes d'inventaire avant le 15 mai en remplissant ce formulaire.**

COMMENT RECONNAÎTRE UN ARBRE REMARQUABLE ?

Tout arbre remarquable doit être **exceptionnel** par son **essence**, sa **forme**, ses **dimensions**, son **âge** ou son **histoire**.

COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES ARBRES REMARQUABLES ?

Des **spécialistes**, qui font partie de la **Direction des Jardins**, examineront celui que vous aurez désigné. S'il n'est pas visible depuis l'espace public, ils vous contacteront afin d'organiser une visite.

SI MON ARBRE N'EST PAS RETENU, CELA SIGNIFIE-T-IL QU'IL N'EST PAS REMARQUABLE ?

Tous les arbres signalés ne feront pas partie de la liste définitive. Si celui que vous avez désigné n'est pas retenu, **cela ne signifie nullement qu'il ne présente pas d'intérêt**. Ce peut être un arbre trop jeune ou en mauvaise santé par exemple.

À PROPOS DE L'ARBRE

L'arbre est implanté :

sur un espace public dans un jardin privé

Dans ce dernier cas, êtes-vous propriétaire de l'arbre ?

oui non

Selon vous, pourquoi cet arbre mérite-t-il d'être recensé ? _____

(FACULTATIF)

Essence _____

Hauteur _____

Diamètre du tronc _____

Histoire particulière _____

LOCALISATION DE L'ARBRE

Adresse _____

Géolocalisation (facultatif) _____

N'HÉSITEZ PAS À JOINDRE DES PHOTOS
DE L'ARBRE EN QUESTION !

VOS COORDONNÉES*

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____

* Afin de pouvoir vous joindre dans le cadre de l'expertise réalisée pour cet inventaire

Complétez ce formulaire et déposez-le à l'Hôtel de Ville
ou dans votre direction de quartier :

Quartier nord-ouest / 43 Cours Président

John Fitzgerald Kennedy

Quartier ouest / 31 rue Jules Lallemand

Quartier sud-ouest / 1 Place de la Communauté

Quartier sud-est / 7 Boulevard de Yougoslavie

Quartier nord-est / 32 rue de Trégain

Quartier centre / 7 Rue de Viarmes

Vous pouvez également signaler
votre arbre remarquable sur



RENNES2030.FR